

Menuiseries bois

& Patrimoine avant 1948



Le choix juste pour le patrimoine

L'alliance parfaite entre la richesse du patrimoine et l'éco-rénovation

Éco-rénover, c'est respecter l'âme des bâtiments anciens tout en les adaptant aux enjeux d'aujourd'hui. Avec le bois, c'est préserver l'authenticité des patrimoines bâtis d'avant 1948 tout en garantissant performance énergétique, durabilité et confort moderne. Des matériaux locaux, des techniques adaptées et une isolation efficace : la menuiserie bois est la solution idéale pour allier tradition, économie d'énergie et bien-être au quotidien.

Cette démarche contribue également à préserver les savoir-faire artisanaux locaux et accompagne la transition vers des filières de construction décarbonées, plus durables et résilientes.



Source : Le diagnostic patrimonial, JCBA Architecture

L'évolution des fenêtres est liée aux techniques de construction, aux progrès du verre, aux systèmes de fixation des vitrages et aux ferrures. Les fenêtres à meneaux ont progressivement laissé place aux fenêtres à double battant. Ce n'est toutefois qu'après 1948 que de nouveaux matériaux se sont progressivement substitués au bois pour la fabrication des châssis.

Sommaire

Page 2 à 4 : Comprendre

Page 5 à 6 : Connaître

Page 7 à 10 : Agir

Page 11 à 12 : Ressources

Menuiseries bois & Patrimoine avant 1948



Ressource pour les accompagnateurs et les conseillers de la rénovation
Sensibiliser et orienter les porteurs de projet vers des menuiseries
adaptées au patrimoine bâti ancien.

13 000

LOGEMENTS AVANT 1948 DANS LES
VOSGES DU NORD

90 %

DU MARCHÉ DE RÉNOVATION
= FENÊTRE À LA FRANÇAISE

≤ 1,3

UW W/ M²K — ÉLIGIBLE AU
CRÉDIT D'IMPÔT



Comprendre les enjeux

En tant qu'Accompagnateur de la Rénovation, vous êtes le **premier maillon de confiance** entre le ménage et son projet de rénovation. Pour les logements **construits avant 1948**, la question de la qualité des menuiseries est souvent mal posée : les propriétaires s'orientent notamment par défaut vers le polychlorure de vinyle (PVC) ou l'aluminium, sans savoir qu'il existe une **gamme de menuiseries bois spécifiquement conçues pour le patrimoine** — performantes thermiquement, éligibles aux aides et respectueuses du caractère des façades.

Ce kit vous donne les clés pour identifier ces situations, argumenter, orienter et lever les objections.

Le constat de terrain



Le problème actuel

Les menuiseries anciennes, quand elles ne peuvent plus être restaurées, sont trop systématiquement remplacées par des produits génériques (PVC, alu) qui **banalisent le patrimoine et dégradent l'identité architecturale des façades**.



L'ampleur du défi

Dans les Vosges du Nord seules, on compte 13 000 logements d'avant 1948, soit un tiers du parc immobilier. À l'échelle du Grand Est, le gisement patrimonial est considérable.
90 % des demandes de remplacement concernent la fenêtre à la française* !



La solution MAP

La Menuiserie Adaptée au Patrimoine (MAP) est **une gamme conçue par des architectes du patrimoine, des ingénieurs bois et des experts de marché**. Elle allie le respect des profils historiques, un coût maîtrisé et une performance conforme aux exigences de la **réglementation thermique existant par élément**.



Le positionnement

La MAP se situe entre la menuiserie industrielle (aux formats standardisés, sections épaisses) et la menuiserie artisanale sur mesure (souvent trop coûteuse). Vers **une offre adaptée, qualitative et accessible au plus grand nombre...**



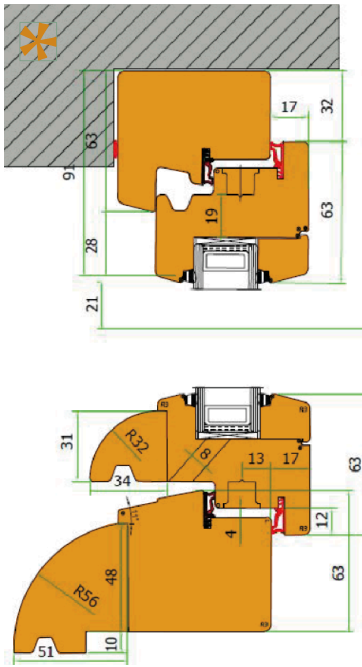
Cinq ambitions simultanées

guident l'ensemble de la démarche : **valeur patrimoniale, avancées techniques, exigence thermique, valorisation des ressources en bois et maîtrise des prix de marché.**

Nota * : Une **fenêtre à la française** est une fenêtre dont les deux vantaux (battants) s'ouvrent vers l'intérieur de la pièce, en pivotant sur des charnières situées sur les côtés du cadre.

*Comprendre pour mieux s'engager**Ce qui caractérise une Menuiserie Adaptée au Patrimoine (MAP)***Fenêtre à la française avec battue centrale (90 % des cas) + petits bois collés**

Combinaison optimale entre valeur patrimoniale, performance thermique et coût de fabrication, validée par analyse multicritères.

**Fenêtre à recouvrement et proportions issues de relevés patrimoniaux réels**

Ces fenêtres positionnent l'ouvrant sur le dormant, l'ouvrant recouvrant ainsi le dormant. Cette technique augmente le clair de jour et permet l'utilisation de fiches pour le réglage. La finesse des sections, le dessin des profilés et du rejingot (ou rejet d'eau) sont les critères déterminants de la qualité patrimoniale.

Épaisseur 68 mm (voire 78 mm) & largeur profilés 63 mm (max. 68 mm)

Singularité technique : l'étude démontre que privilégier l'épaisseur sur la largeur améliore la rigidité de 61 % et préserve la finesse visuelle des fenêtres. Profils compatibles avec un double recouvrement, munis de deux joints.

Double vitrage avec intercalaires à bords chauds (warm edge)

Gain thermique de 7 à 14 % vs intercalaire aluminium. Réduit le risque de condensation en périphérie. Condition pour atteindre $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$.

Ferrage encastré avec oscillant-battant et poignée centrée

Étanchéité optimale à l'air, à l'eau et au vent. Compatible avec l'image des crémones apparentes du bâti ancien.

Essences disponibles localement : pin sylvestre, chêne ou mélèze en variante

Naturellement durable (classe 3), présent dans les forêts du Grand Est. Répond à la classe d'emploi 3.1 minimum, avec finition opaque (blanc cassé RAL 9001). Faible conductivité thermique du bois (λ) 0,15W/(m.K.)

Bonne disponibilité et prix accessible pour le pin !

*La double finalité de la démarche**Allier restauration et rénovation*

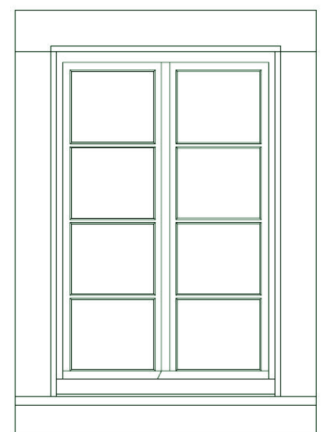
Préserver l'identité architecturale des façades anciennes tout en répondant aux exigences thermiques modernes. Éviter la banalisation des villages et des centres-bourgs comme des zones protégées.

Économie locale biosourcée

Faire vivre la filière bois : scieurs, menuisiers, poseurs. Des emplois non délocalisables, une ressource forestière gérée durablement en faveur d'une industrie décarbonée.



Dessin des Profilés MAP à double recouvrement : Serge Fauvre INGENIERIE



Relevé d'une fenêtre ancienne dite à la française avec battue centrale
JCBA Architecture

Comprendre pour lever les idées reçues, révéler les atouts des MAP

Le bois, souvent perçu comme moins durable, plus exigeant en entretien ou plus coûteux que les matériaux dits "modernes", déjoue en réalité tous les préjugés. Sélectionné, traité et normé, il offre **une longévité exceptionnelle**, un entretien simplifié grâce aux **finitions garanties**, et un **rapport qualité-prix optimisé sur le long terme**. Performant thermiquement, éligible à des aides financières (exigence thermique et valeur patrimoniale) et compatible avec des solutions hybrides, **le bois allie tradition et innovation, sans compromis**.

Et si la modernité, c'était le bois : savoir-faire garanti, durabilité éprouvée, authenticité et investissement maîtrisé.

Dépasser les a priori en faveur de solutions compétitives

Durabilité éprouvée comme problématique

Le bois utilisé en menuiserie est aujourd'hui rigoureusement sélectionné, traité et normé. Les essences locales comme **le chêne et le pin sylvestre** offrent une durée de vie de plusieurs décennies. Contrairement au PVC ou à l'aluminium, qui nécessitent un remplacement complet en cas de dégradation, **le bois se répare facilement** (ponçage, reprise locale), ce qui réduit les coûts sur le long terme.

Zoom : Les menuiseries bois modernes, **fabriquées à partir de carrelots (3 couches de bois massif purgé de défauts)**, offrent une excellente stabilité dimensionnelle et une longévité prouvée.

Entretien jugé trop important

Grâce aux finitions modernes (opaques, non filmogènes, appliquées en atelier), l'entretien des menuiseries bois est espacé : **tous les 4 à 8 ans** selon l'exposition.

Les garanties peuvent aller jusqu'à 10, voire 25 ans pour les finitions très haut de gamme.

Zoom : Un **entretien ciblé et programmé** garantit une longévité optimale : concentrez votre attention sur les zones critiques, traverses basses et les menuiseries des façades sud/ouest. **Le chêne apporte une résistance supplémentaire !**

Modernité et performance ?

Les menuiseries bois répondent aux exigences actuelles avec des **performances thermiques élevées** ($U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$). La conformité aux normes AEV est assurée par la stabilité des châssis, des joints performants et une pose soignée ! Les **intercalaires à bords chauds** (warm edge) améliorent le coefficient U_w de 7 à 14 % et limitent les risques de condensation.

Zoom : Les profils en bois, plus fins que ceux du PVC, offrent une meilleure rigidité et un clair de vitrage plus important, **favorisant ainsi la lumière naturelle et le chauffage passif**. Il est possible d'opter pour des **solutions hybrides (bois-alu mais aussi bois-bois)**, en posant des caches pour protéger les parties exposées.

Prix perçu comme trop élevé

Bien que le coût initial du bois puisse être plus élevé, il offre **un excellent rapport durée de vie / réparabilité**. En effet, des menuiseries en bois bien conçues, posées et entretenues peuvent durer jusqu'à 50 ans*, voire plus !

Les menuiseries en bois **sont éligibles à de nombreuses aides** : MaPrimeRénov', les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), ou encore la TVA réduite à 5,5 %.

Zoom : De plus elles, peuvent aussi bénéficier d'**aides spécifiques dédiées à la restauration du patrimoine**, comme le fonds de sauvegarde de la maison alsacienne, la Fondation du Patrimoine ou les aides régionales aux patrimoines.

Nota : * La RSL (durée de vie de référence) est une durée définie selon la norme **NF EN 15804** et utilisée dans les FDES (base INIES – CSTB). Elle correspond à la durée pendant laquelle un produit est considéré comme fonctionnel dans des conditions normales d'usage et d'entretien. Selon les données issues des FDES : **Bois : environ 50 ans**
Aluminium : environ 35 à 50 ans / PVC : environ 25 à 40 ans

Avec le bois, *tout connaître pour rénover avec ambition*

Le bois, un matériau d'avenir !

Vous hésitez encore à choisir le bois pour vos rénovations ? Associée aux volets battants, la menuiserie bois forme une solution cohérente et performante, en parfaite harmonie avec l'architecture traditionnelle.

Naturel et durable, ce matériau répond aux enjeux actuels de confort, de sécurité et de qualité de l'air intérieur, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone et au soutien de l'économie locale.

Une association privilégiée avec les volets battants

Les menuiseries bois s'associent idéalement aux volets battants, mieux adaptés aux bâtiments anciens que les volets roulants. Ces derniers peuvent diminuer la surface vitrée et limiter les apports solaires comme la lumière naturelle, tout en entraînant certaines contraintes techniques d'installation.

Zoom : Privilégiez les volets bois pour assurer un ombrage efficace des ouvertures et limiter l'exposition des façades aux intempéries (vent, pluie, rayonnement). En plus de leur rôle protecteur, ils participent à l'animation des façades et constituent un véritable matelas thermique.

Risques, santé et qualité de l'air

En cas d'incendie, le bois se consume lentement en formant une couche carbonisée protectrice. Contrairement à d'autres matériaux, il ne fond pas et se déforme peu sous l'effet de la chaleur. Selon les finitions choisies, il émet également peu de fumées toxiques, ce qui facilite l'évacuation en cas d'incendie.

Zoom : Les menuiseries, bien mises en œuvre et dans le respect des exigences AEV, contribuent à la qualité de l'air intérieur en garantissant l'étanchéité, ainsi qu'une ventilation et une aération maîtrisées des espaces.

Attention : Dans le cas d'une ventilation simple ou hygroréglable, les châssis des menuiseries doivent favoriser une bonne circulation de l'air en permettant l'entrée d'air frais dans les pièces de vie et l'évacuation de l'air vicié depuis les pièces humides. Par ailleurs, l'aération des logements est optimisée par des dispositifs oscillants-battants, facilitent notamment le rafraîchissement nocturne

<https://www.eco-renover-parcs-vosges.fr>



Le bois, allié du climat et de l'économie locale

Le bois est un puits de carbone naturel : il stocke le CO₂ pendant toute la durée de vie de la menuiserie. Son bilan d'énergie grise est bien plus favorable que celui de l'aluminium ou du PVC.

Critère*	Bois	PVC	Aluminium
Énergie grise (fabrication)	274 kWh/m ² ✓	523 kWh/m ²	609 kWh/m ² ✗
Impact carbone	-4 kg CO ₂ ✓ / Stocke du carbone	+58 kg CO ₂ ✗	+111 kg CO ₂ ✗ ✗
Retour sur énergie grise (fabrication_usage)	2 ans ✓	4 ans	5 ans
Fin de vie	Réemploi, recyclage, bois énergie	Déchets assez problématiques ✗ ✗	Energivore à produire mais recyclable



Zoom : La filière bois, locale et non délocalisable, mobilise des emplois qualifiés et des savoir-faire d'excellence. Choisir cette ressource renouvelable, c'est agir pour le climat et soutenir une économie bas carbone, de la forêt à la menuiserie.

*Sources, base de données INIES : <https://www.inies.fr/>

Mieux connaître les propriétés du bois

Mobiliser des essences locales en ciblant le pin sylvestre et le chêne

Les bois, surtout le **chêne** et le **pin sylvestre** disponibles localement, sont des matériaux performants, durables, réparables, écologiques et en harmonie avec le patrimoine. Ils répondent à toutes les exigences modernes, tout en offrant un confort et une esthétique incomparables.

Essences	Classe de durabilité (EN 350-2)**	Classe d'emploi adaptée (EN 335)**	Compatibilité classe d'emploi 3.1 des menuiseries	Estimation de durée de vie*	Remarques principales
Pin sylvestre	3 (si aubier : 5) modérément durable)	3 (4 si traité)	✓ Oui, si purgé d'aubier et avec une bonne conception	10–30 ans (jusqu'à 50 ans traité)	Économique, peut nécessiter un traitement et un entretien
Chêne	2 (durable)	3–4	✓ Oui, naturellement	40–100+ ans	Excellente durabilité, idéal menuiserie extérieure
Mélèze	3 (modérément durable)	3	✓ Oui, avec bonne conception	30–60 ans	Bon compromis, nécessite détails constructifs soignés
Châtaignier	2 (durable)	3–4	✓ Oui, naturellement	40–80 ans	Alternative au chêne, bonne résistance naturelle

À retenir

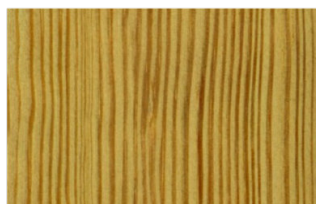
Ces 4 essences de bois peuvent être bien adaptées à la menuiserie extérieure (classe d'emploi 3.1).

Le pin sylvestre se distingue notamment par son prix plus bas, sa faible conductivité thermique et le chêne pour sa très bonne durabilité.

Zoom : *Au-delà de l'entretien, la qualité de la mise en œuvre — notamment la gestion de l'écoulement de l'eau, l'absence de bois de bout, une finition soignée et une bonne ventilation — reste un facteur déterminant pour garantir leur durabilité.

La conductivité thermique du bois est environ 10 fois plus faible que celle de la pierre, 250 fois plus faible que celle de l'acier et 1000 fois plus faible que celle de l'aluminium. À noter que l'aluminium peut également être utilisé en menuiserie grâce à des profilés à rupture de pont thermique.

Pin sylvestre
Conductivité thermique (λ)
0,15W/(m.K)



Chêne
Conductivité thermique (λ)
0,23W/(m.K)



Deux notions complémentaires: **

La durabilité naturelle (EN 350-2) indique la résistance biologique propre à une essence de bois, sans traitement !

La classe d'emploi (EN 335) correspond à l'environnement dans lequel le bois sera utilisé.

Comment agir ?

Des recommandations à l'accompagnement

Dans un contexte où la préservation du patrimoine architectural et la transition énergétique deviennent des enjeux majeurs, l'accompagnement des projets de rénovation des menuiseries bois s'impose comme une démarche clé. Ces organigrammes ont pour **objectif de guider les professionnels et les propriétaires dans leurs choix, en tenant compte du contexte historique, des contraintes réglementaires et des opportunités financières disponibles.**



Comment garantir une approche adaptée ?

En suivant une méthodologie structurée, depuis la qualification du patrimoine jusqu'à la vérification des enjeux techniques et des performances thermiques, en passant par les démarches administratives et les aides financières.

Deux grandes phases — la qualification du patrimoine et l'accompagnement — regroupent et résument les 10 étapes essentielles pour agir plus efficacement.

PHASE 1 : QUALIFICATION DU PATRIMOINE

ORGANIGRAMME DE RECOMMANDATION — MAP

La menuiserie bois reste toujours une option et est systématiquement étudiée

SI OUI

SI NON

① Patrimoine antérieur à 1948 ?

Date de construction du bâtiment

MAP recommandées

Menuiseries adaptées au patrimoine

→ Pour les bâtiments de la reconstruction (après 1948), le bois sera toujours étudié, associé à d'autres matériaux

② Secteur sauvegardé ou abords MH ?

Périmètre MH (500m ou adapté), PSMV, SPR, AVAP, site classé ou inscrit

MAP s'imposent

Accord ABF probablement requis

→ Critère non décisif

Passer aux critères suivants

③ PLUi / Règlement municipal de construction Prescription de menuiserie à l'aspect bois

Règlement de zone, OAP, cahier des charges

MAP justifiées

Conformité aux prescriptions réglementaires

→ Critère non décisif

Passer aux critères suivants

④ Patrimoine exceptionnel ou emblématique ?

Édifice remarquable, protégé au titre des Monuments Historiques

Menuiserie sur mesure et à façon

Détail historique à l'identique

PHASE 2 : ACCOMPAGNER, ORIENTER ET SUIVRE

⑤ Relevé de l'existant

- Se conformer aux dessins des menuiseries historiques : gabarits, profils, moulures
- Calepinage des petits bois, formes d'ouvrants, proportions des dormants

Adaptation au patrimoine

⑥ Devis précis et techniques

- Technique de pose détaillée, calepinage des petits bois, détails d'assemblage
- Finitions, quincaillerie, dessin conforme au style patrimonial de l'édifice..
- Étanchéité à l'air, prescription AEU et thermique, réglette d'entrée d'air..

Recommandations & cahier des charges

⑦ Autorisation d'urbanisme

- Déclaration préalable de travaux (DP) ou permis de construire (PC)
- Selon secteur protégé, PLU(i), zone concernée et nature des travaux

Obtention DP ou PC !

⑧ Vérification réglementation thermique élément par élément (rénovation)

- Réf. : Arrêté du 3 mai 2007, modifié par Arrêté du 22 mars 2017 - art. 3
- Fenêtres de surface supérieure à 0,5 m², portes-fenêtres, double fenêtres
- Porte d'entrée de maison individuelle donnant sur l'extérieur : $U_d \leq 2 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
- Dérogation possible si bâtiment protégé ou contrainte architecturale justifiée (art. 4)
- Applicable aux bâtiments existants avant 1948 et SHON est inférieure à 1000 m² ≠ RE2020 (réservée aux constructions neuves)

**$U_w \leq 1.9$
 $\text{W/(m}^2\text{.K)}$**

⑨ Performances $\geq$ exigences des aides thermiques

- MaPrimeRénov / CEE / Éco-PTZ : $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ requis
- Vérifier que les devis mentionnent le U_w certifié (label ACOTHERM, CEKAL ou équivalent)
- Attention : l'exigence des aides thermiques (versus patrimoniales) est plus stricte que l'obligation réglementaire minimale

**$U_w \leq 1.3$
 $\text{W/(m}^2\text{.K)}$**

⑩ Articulation avec les lots techniques (isolation / ventilation)

- Tableau de feuillure : épaisseur dormant compatible avec isolation rapportée ?
- Finition sur dormant : continuité de l'isolation, suppression des ponts thermiques, étanchéité à l'air
- Ventilation : entrées d'air intégrées au niveau des menuiseries si VMC SF ou VMC hygro B

Coordination des lots

Responsabilité engagée lors du suivi de chantier et de la réception des travaux
Implique une assurance adaptée aux missions de maîtrise d'œuvre.



En suivant une démarche structurée, vous aidez à **maximiser l'efficacité des investissements** tout en respectant les contraintes du patrimoine et les exigences réglementaires.

Agir avec des acteurs engagés, en faveur d'un réseau MAP

Se faire accompagner en amont du projet dans les Vosges du Nord

Pour une rénovation de bâti ancien (avant 1948), il est recommandé de se faire conseiller dès les premières réflexions.

L'architecte conseil du Parc naturel régional des Vosges du Nord (dispositif Mut'Archi) propose une approche globale : diagnostic du bâtiment, conseils sur les usages, prise en compte des éléments patrimoniaux (toiture, façades, ouvertures) et articulation entre rénovation énergétique et qualité architecturale.

Le programme « **Habiter autrement** » permet de participer à des stages, conférences et visites, tandis qu'un **site dédié à l'éco-rénovation** met à disposition des ressources utiles : fiches pratiques, retours d'expérience, vidéos, et **annuaire d'artisans dont des menuisiers** engagés dans une charte en faveur d'une rénovation durable.

<https://www.eco-renover-parcs-vosges.fr/>

En dehors du périmètre Mut'archi du PNRVN, les **CAUE** offrent également un accompagnement souvent gratuit et indépendant pour orienter votre projet vers des solutions durables et adaptées.



Quand faut-il un architecte pour une rénovation ?

NECESSAIRE, selon Article R. 431-2 du CCH :

- Obligation d'architecte **pour les projets > 150 m²** avec ou sans extension, dont changement de destination et ou modification d'aspect des façades notamment,
- Pour une **extension de plus de 20 m²** si le maître d'ouvrage est une personne morale.
- **Bâtiment** protégé au titre des MH : Code du patrimoine (L. 621-1 et suivants).

PAS OBLIGATOIRE mais souhaitable :

- Rénovation surface ≤ 150 m², sans changement de destination, et pas de modification structurelle ou d'aspect majeur,
- Travaux intérieurs uniquement (isolation, électricité, re cloisonnement...).

Choisir des entreprises qualifiées

Il est essentiel de faire appel à des artisans qualifiés, **capables d'intervenir sur du bâti ancien et de respecter les règles de mise en œuvre (dont DTU36.1)**. Privilégiez :

- des menuiseries **adaptées au style** du bâtiment,
- des produits **certifiés NF** (notamment si l'entreprise ne fabrique pas elle-même),
- des entreprises disposant de la **qualification RGE**. Il est par ailleurs recommandé de **demandeur plusieurs devis** afin de comparer les propositions.

Pour identifier ces professionnels, il est conseillé de **consulter l'annuaire de Fibois Grand Est**, qui recense de nombreux contacts.



<https://fibois-grandest.com/>



Faire appel à un architecte

Pour **les projets plus complexes** (surface importante, transformation du bâtiment), le recours à un architecte est fortement conseillé, voire obligatoire selon les cas. Il intervient via un contrat et adapte sa mission : conception, PC, suivi de chantier. L'architecte :

- Propose, un diagnostic puis un projet global optimisé et réalise des plans précis (notamment pour les menuiseries),
- Consulte des entreprises qualifiées avec des cahiers des charges adaptés,
- Coordonne les intervenants et vérifie la conformité des travaux.

Son expertise permet de concilier exigences techniques, énergétiques et patrimoniales tout en prenant en compte un budget et les contraintes réglementaires.

Pour les bâtiments remarquables, **un architecte du patrimoine apporte ses compétences** pour une restauration soignée et aide à obtenir des labels ou le soutien de la **Fondation du Patrimoine**.

Avec les MAP, vous pratiquez la à dynamisation des territoires

Vers un écosystème vertueux pour une rénovation durable et relocalisée

L'articulation entre **architectes conseils**, **artisans qualifiés** et **architectes**, renforcée par le dispositif **MAR (Mon Accompagnateur Rénovation)**, dessine les contours d'un **écosystème vertueux** au service de la rénovation du bâti ancien. Ensemble, ces acteurs permettent de **concilier performance énergétique, respect du patrimoine et ancrage territorial**, en s'appuyant sur les ressources et savoir-faire locaux.

En amont, l'accompagnement personnalisé (diagnostics, conseils, orientation) pose les bases d'un projet **cohérent, économe et respectueux** de l'identité des bâtiments. Les artisans qualifiés, formés et engagés dans des chartes de qualité, garantissent des **travaux durables et adaptés**, tandis que les architectes assurent **les conseils, la conception, la mise en concurrence, la coordination, la conformité et la valorisation** du projet dans son ensemble.

Ce réseau d'acteurs,

appuyé par des dispositifs tels que **Mut'Archi**, **la formation certifiante ERBA** (éco-rénovation du bâti ancien) **ou encore Fibois Grand Est**, constitue un véritable moteur pour l'économie locale. En privilégiant les circuits courts, les matériaux biosourcés et les savoir-faire locaux, ces initiatives permettent de recréer de la valeur sur place, tout en protégeant le patrimoine et en relevant les défis climatiques.

En définitive, la rénovation durable ne se limite pas à une obligation environnementale : elle représente une chance unique **de renforcer les liens entre habitants, professionnels et territoire**, au service d'un patrimoine à la fois vivant et décarboné.



Pour aller plus loin

<https://www.eco-renover-parcs-vosges.fr>



Chantier test _ Maison du Parc PNRVN _ La Petite Pierre
Architectes : DWPA_ Agence Pierre-Yves Caillault ACMH _
Menuiserie Jean Vollmer

Ressources et références

Lexique sommaire des menuiseries bois

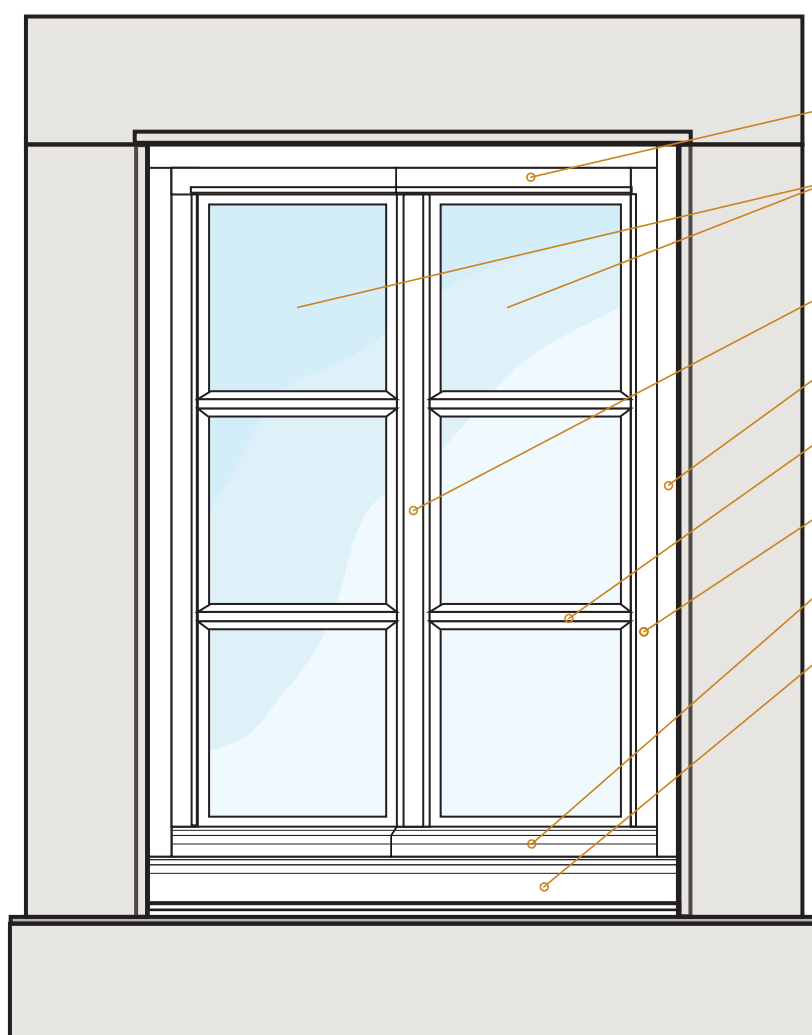
Châssis, dormant ou cadre : structure rectangulaire rigide de la fenêtre, fixant les battants.

Battant, ouvrant ou vantail : partie mobile de la fenêtre supportant le vitrage et permettant son ouverture.

Clair de jour, clair de vue ou clair de vitrage : surface vitrée de la fenêtre, exprimée en pourcentage, qui laisse passer la lumière et la vue.

Cochonnet : partie latérale du dormant visible depuis l'extérieur du bâtiment.

Petit-bois : élément divisant les vitrages en plusieurs carreaux, typique des fenêtres des XVIIIe, XIXe et XXe siècles.



Les éléments constitutifs d'une fenêtre

Traverse haute

Battants ou ouvrants
à deux vantaux

Meneau

Châssis dormant ou cadre

Petit bois (Craisillon)

Montant

Traverse basse

Rejets d'eau en doucine

La fenêtre en bois traditionnelle

Historiquement **peinte en blanc cassé** pour protéger le bois, elle se distingue par la **finesse de ses profils**, la richesse et les détails de ses moulures : profils à recouvrement, dormants et ouvrants ouvragés, **rejets d'eau en doucine**, appuis en quart de rond...

Pour aller plus loin : voir les fiches conseils des UDAP



Un espace ressources, des structures relais et des partenaires en soutien actif

Ressources documentaires pour les menuiseries bois

Normes et qualité

NF Fenêtres Bois

La certification NF Menuiserie Bois garantit des produits durables, performants et conformes aux exigences techniques et environnementales. Une référence pour choisir des menuiseries de qualité. <https://fenetres-nf.fr/>

Catalogue Bois Construction (FCBA)

Base de données complète sur les ressources bois, leurs propriétés et leurs usages en construction et rénovation. <https://catalogue-bois-construction.fr>

Comprendre l'éco-rénovation

Site "Comprendre l'éco-rénovation" : Explications claires sur les principes de l'éco-rénovation, adaptées aux bâtiments anciens (avant 1948). <https://www.eco-renover-parcs-vosges.fr/comprendre-leco-renovation/>

Vidéo : Un film pour visualiser les bonnes pratiques et la pose d'une menuiserie bois

https://www.youtube.com/watch?v=eo46Lv_40U0&list=PLQgb8m-gyTZOaRV1cGrGRSqjVHu2LjvRo&index=10

CREBA : Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien

<https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/>

Contacts utiles

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

contact@parc-vosges-nord.fr / Tél. 33 88 01 49 59

Maître d'œuvre

<https://www.architectes.org/>



Présentation d'une menuiserie test auprès des ABF et des acteurs de l'éco-rénovation par un artisan engagé dans la démarche. Menuiserie Pierre SEENE

Les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et les Architectes des Bâtiments de France (ABF) peuvent vous orienter dans le choix de menuiseries adaptées au patrimoine.

Leur site internet propose également des fiches pratiques téléchargeables, présentant les caractéristiques des menuiseries patrimoniales et les principaux points de vigilance.

<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est/aides/fiches-conseils-udap>

Pour toute demande d'information :

udap.bas-rhin@culture.gouv.fr

udap.moselle@culture.gouv.fr

